

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE**

DU 15 OCTOBRE 2024 – 8H00

SALLE L'AVENTIN

Présents : Président : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Monique BERTRAND (secrétaire), Stéphane SCHNEIDER, Christelle TAVOLIERI (secrétaire adjointe), (déléguée syndicale), Nathalie VIDAL (trésorière adjointe)

Membres suppléants : Stéphanie BLASER, Linda CHEBAB,

Absents et excusés : Ali KHIDER, Audrey MEYER JAEGLY, Dahbia THIEL

Assiste également à la réunion : Rachel STANTINA, Directrice administrative et financière (invitée)

Le Président ouvre la séance et introduit les points à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2024.
- 2) Vie de l'association
- 3) Aménagement de la salle C.S.E. et date d'inauguration
- 4) Information sur la proposition de sortie de fin d'année CSE
- 5) Présentation de la politique RSE
- 6) Présentation de la mobilité douce
- 7) Consultation sur le projet de fusion-absorption de l'association SILONE
- 8) Présentation du projet associatif
- 9) Versement de l'acompte de l'intéressement
- 10) Divers.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 3 septembre 2024

Le compte-rendu de la réunion du 3 septembre 2024 est approuvé par tous les membres du CSE.

2) Vie de l'association

Ressources humaines

A la fin du mois d'août, Aléos comptait 146 salariés.

Entrées

- ✓ BUFFET Adeline, en qualité d'animateur, au SIS, en contrat d'apprentissage, le 1^{er} octobre 2024.
- ✓ HASCHER Florent, en qualité de psychologue, au SIS, le 1^{er} octobre 2024.
- ✓ ELKOUCH Safa, en qualité d'infirmière, au Secteur Santé, le 14 octobre 2024.
- ✓ SCHNEIDER Olivia, en qualité de travailleur social, au SIS, le 14 octobre 2024.
- ✓ ALLEMANN Dominique, en qualité de travailleur social, au SIS, le 28 octobre 2024.
- ✓ KLETT Yann, en qualité de coordinateur technique, à Iméos, le 14 octobre 2024.

Sorties

- ✓ FURLING Marie, Infirmière, au Secteur Santé, le 2 octobre 2024 ;
- ✓ GUICHARDON Sophie, travailleur social, au SIS, le 4 octobre 2024.

Informations générales

Plusieurs dossiers importants se sont débloqués.

Création d'une seconde résidence sociale/accueil à Colmar

L'association est à la recherche, depuis 2 ans, d'un lieu pour implanter une seconde résidence. Plusieurs hypothèses ont été travaillées. Celle qui prend forme concerne une résidence rue de Berlin à Colmar, propriété de Pôle Habitat, bailleur social.

Il s'agit d'un bâtiment de 59 logements sociaux qui ne sont pas exploités sous la forme d'une résidence sociale et devront donc subir une transformation. Ce sont de grands studios de 30 m². Seule une quinzaine de logements est occupée. Il n'y aura pas de gros travaux en réalité mais des aménagements et la mise en accessibilité des salles de bains, pour environ 50 000 €

Afin de rendre l'opération conforme d'un point de vue accessibilité, la DDT accepterait de donner une dérogation pour 5 % des logements au propriétaire du bâtiment, Pôle Habitat. La mairie de Colmar ne veut pas s'engager sur des durées trop longues et souhaite une location de 9 ans.

La résidence sociale intégrerait une résidence accueil qui travaillera avec l'équipe de l'hôpital Pasteur.

La question du financement est également à traiter. Ce dossier est à travailler avec pour objectif une ouverture au printemps prochain.

Acquisition de la rue de la Wanne

Le projet d'acquisition de la « mission italienne » au Rebberg, 1 rue de la Wanne à Mulhouse, entre dans sa phase de signature avec l'Évêché. L'Ordre de Malte va s'installer dans cet immeuble. Cette association organise des maraudes et gère un dispensaire médical. Un certain nombre de professionnels de santé vient lui prêter main forte gratuitement. L'Ordre de Malte compte étoffer son activité sociale sur Mulhouse et Colmar mais ne peut être propriétaire de ses locaux. C'est pourquoi l'Ordre sera locataire d'Aléos.

Le prix de vente de l'ensemble immobilier fixé par le Diocèse est de 500 000 €. Compte tenu du contexte économique et des travaux de mise en accessibilité, l'opération doit bénéficier de subventions, pour être équilibrée.

L'achat est conditionné, dans le compromis de vente, à l'obtention de subventions dans les 10 mois à venir.

Programme judiciaire de prévention et de prise en charge des dérives radicales – PJPDR

Aléos a été retenue à l'issue de l'appel à projet PJPDR lancé par le ministère de la Justice. Il s'agit d'un dispositif judiciaire mis en œuvre pour prévenir et lutter contre les dérives radicales. Il consiste à accompagner de manière individualisée des personnes mineures ou majeures faisant l'objet d'une mesure judiciaire (pénale ou civile) ou d'un signalement relatif à leur adhésion, ou au risque d'adhésion, à une idéologie radicale (religieuse ou d'extrême droite ...). Ce suivi sera réalisé par un psychologue et un travailleur social avec l'appui d'intervenants extérieurs, locaux ou parisiens : philosophes, historiens, religieux... lors d'animations ou en face à face pour leur ouvrir l'esprit à une autre manière de raisonner. Cette démarche a déjà été effectuée par une autre association, et semble porter ses fruits. Aléos débutera en janvier 2025 la veille active d'une quarantaine de personnes majeures ou mineures identifiées par l'organisme social ARSEA ou dans le processus judiciaire en réalisation de peine ou en sortie de prison.

3) Aménagement de la salle C.S.E. et date d'inauguration

La salle CSE est en cours d'aménagement. Il reste à chercher une table de ping pong, certains meubles achetés en recyclerie ainsi que de la décoration pour rendre la salle plus accueillante. Mme Rachel STANTINA se charge de la signalétique.

L'inauguration aura lieu le 18 novembre de 8h15 à 11h15. L'accueil se fera dans la salle L'ESQUILIN du 2^{ème} étage avec un discours du Président du CSE, suivi d'une visite de la salle CSE avec le coupé de ruban et l'organisation d'une tombola dont les lots seront des bons Décathlon.

Les membres du C.S.E. décident des horaires, des modalités et des conditions d'accès à la salle. Le Règlement intérieur de la salle sera finalisé et communiqué aux salariés.

Mme Rachel STANTINA profitera de cette occasion pour récompenser certains participants au challenge vélo.

4) Information sur la proposition de sortie de fin d'année CSE

La fête de Noël se déroulera le 19 décembre à partir de 11 heures. Elle se déroulera à la ferme du Weyerbach à Dietwiller. La réservation du repas a déjà été effectuée. L'animation reste à définir en fonction des devis que présentera Mme Dorothee LEGRAIN.

Les chèques cadeaux de Noël seront cette année d'une valeur de 80 € pour les salariés et de 30 € pour les retraités.

5) Présentation de la politique RSE (responsabilité sociale et environnementale)

Mme Rachel STANTINA présente le livret Aléos sur la politique RSE de l'association. Ce document entérine les engagements de l'association en matière de responsabilité sociale et environnementale que ce soit au niveau des ressources humaines, dans le cadre des achats responsables et locaux et de la qualité de nos fournisseurs...

M. Loïc RICHARD remercie Rachel STANTINA ainsi que Nihada HASANOVIC pour leur travail dans ce dossier et sur ce document.

La version pdf sera communiqué aux salariés.

6) Présentation de la mobilité douce

Un nouveau plan de déplacement entreprise pour les différents sites avec un rappel sur le covoiturage est présenté par Mme Rachel STANTINA. Il s'agit d'un document papier et pdf qui sera mis à disposition de tous les services. Ce document sera certainement appelé à évoluer dans le temps, notamment, en fonction des changements d'itinéraires des transports en commun.

A titre d'information, Mme Rachel STANTINA confirme que, lors de déplacements professionnels, les tickets de transport (train, tram) sont remboursés par l'association.

7) Présentation du projet associatif

Le projet associatif a été rédigé en 2007 par l'association à la demande d'organismes financiers. C'est un document qui résume les valeurs de l'association et qui chapeaute les projets d'établissement.

Lors de sa rédaction initiale, l'association n'était pas organisée de la même manière qu'aujourd'hui et ne comptait ni le secteur Social, ni le Secteur Santé. D'autres événements tels que la création d'un comité d'éthique, la modification des statuts avec l'évolution et l'élargissement de l'objet social sont intervenus entretemps ; ce qui nécessite une réactualisation de ce projet social. Dans sa version 2024, il présente les grandes actions sociales de notre association ainsi que ses valeurs :

- la foi en l'homme : l'association considère que toute personne a la capacité d'évoluer positivement, et de se mettre en mouvement

- L'intérêt pour l'autre : avec un accompagnement du bénéficiaire destiné à développer son pouvoir d'agir et son autonomie
- L'esprit fédérateur : en développant l'esprit d'équipe et la solidarité en interne et avec les autres partenaires en respectant les identités de chacun.
- L'engagement responsable : avec une association plus engagée dans la société et dans le champ de l'Economie sociale et solidaire.

Débutée avant la crise du COVID, la mise à jour du document réunissant les propositions de l'ensemble des dirigeants a été validée par le Comité d'éthique et le Comité Directeur et est présenté ce jour aux membres du CSE.

Parmi les nouveautés, le projet associatif présente ses grands objectifs tels que

- L'utilité sociale
- Le développement qualitatif et quantitatif
- L'autonomie politique et décisionnelle,
- La pérennité de l'association
- La considération des personnes en proposant une approche globale et un parcours personnalisé qui respecte l'utilisateur dans son rythme et dans ses capacités.

Cette dernière dimension, qui n'était pas présente dans le projet association en 2007, est traitée dans la charte de bienveillance qui sera étudiée par la CSSCT et le comité d'éthique indépendant.

Les membres du CSE donne un avis favorable au projet associatif, présenté ce jour.

Le projet associatif sera présenté lors des vœux 2025.

8) Consultation sur le projet de fusion-absorption de l'association SILONE

Mme Arlette TROCHE, Présidente de SILONE, est décédée le 15 juillet 2024. Elle a été, quelques temps, salariée par l'association COTRAMI, dirigée par son défunt mari, Alexis TROCHE et a ensuite travaillé au sein de l'association JID (Justice Insertion Droits) aux côtés de Roger WINTHERHALTER dans la gestion locative et l'accompagnement des personnes en précarité. En 2007, elle a créé sa propre structure sur un modèle analogue, en y ajoutant un accompagnement renforcé vers l'emploi : SILONE (Solidarité Intégration Logement Nouvelle Etape).

Les pouvoirs publics, considérant l'âge certain de sa Présidente, ont souhaité que SILONE soit adossée à un opérateur plus solide. En 2015, Aléos a accepté d'apporter son soutien à SILONE sous la forme d'un appui technique et administratif dans le domaine des ressources humaines et dans le domaine comptable. Aléos a aussi intégré le conseil d'administration de SILONE et réciproquement.

Après la liquidation des activités du JID, en 2017, Aléos a repris la gestion directe de certains logements qu'elle a convertis en « mandats de gestion » suivis par Iméos et a proposé à la DDCSPP de créditer SILONE de mesures supplémentaires. En 2024, SILONE gère 64 mesures ALT.

Suite au décès de Mme TROCHE, M. Pierre FREYBURGER a été élu Président et a mis en place un groupe de travail sur l'avenir de SILONE.

Plusieurs points doivent être pris en compte. Mme TROCHE cumulait les postes de Directrice et de Présidente. En outre, certains membres du Conseil d'Administration n'ont pas l'intention de continuer leur mandat.

Eu égard à ces raisons, les associations ALSA et Aléos ont été sollicitées pour un rapprochement, qui a été accepté par Aléos.

A l'issue de l'Assemblée générale du 20 juin 2024, sur proposition du CA, l'Assemblée décide de solliciter Aléos en vue d'entamer un processus de fusion absorption.

Le Comité Directeur d'Aléos, saisi le 1er octobre 2024, a donné un avis favorable pour engager les discussions sur un traité de fusion ainsi que pour consulter les instances représentatives du personnel.

L'objet de SILONE étant compatible avec celui d'Aléos, la fusion ne nécessite pas de modification des statuts d'Aléos. L'activité accès vers le logement et l'emploi pour les personnes seules et les familles sera conservée et le fonds de pérennisation du fonds de sécurisation des propriétaires sera maintenu. Celui-ci est piloté par Aléos. Les recettes de SILONE sont essentiellement composées de l'ALT (montant fixe en fonction du type de logement), de participation des usagers et de quelques subventions d'équilibre. Les pouvoirs publics ont été avertis de les orienter vers Aléos.

Le rapprochement physique des services se fera rapidement afin de réduire les frais locatifs et d'optimiser les déplacements. Trois salariés seront repris par Aléos et installés au premier étage de l'ATRIUM en janvier 2025.

La clôture de fusion interviendra en juin 2025, après la délibération des assemblées générales extraordinaires d'Aléos et SILONE.

Les membres du CSE émettent un avis favorable pour la fusion absorption de l'association SILONE par Aléos.

9) Versement de l'acompte de l'intéressement

Mme Rachel STANTINA propose que le versement de l'intéressement intervienne au mois de janvier afin d'avoir une vue réelle et définitive des absences des salariés de l'année précédente. Mme Monique BERTRAND indique aux membres présents qu'une telle décision peut mettre dans l'embarras des salariés qui comptaient sur le versement de cette prime en décembre et qu'il faut prévenir bien en amont lors de tels changements. Mme Rachel STANTINA propose d'informer les personnes qui le souhaitent de la possibilité de bénéficier d'une avance sur le 13ème mois.

Les membres présents approuvent le versement de l'acompte de l'intéressement en janvier.

10) Divers

Le SIAO a informé les associations que toutes les demandes de logement de personnes venant d'autres départements n'auraient pas de suite car on constate une arrivée massive sur le territoire mulhousien, notamment de Syriens provenant de la Guyane.

La réunion inter bailleurs : le nombre de demandes de logement a augmenté de manière considérable en 2024.

Les parcours résidentiels sont de plus en plus difficiles en raison de l'augmentation des critères et de la baisse de production de logements.

La prochaine réunion CSE se tiendra le mardi 26 novembre 2024 à 8 heures, dans la salle L'Aventin.

La secrétaire de séance
Monique BERTRAND



Le président du CSE
Loïc RICHARD



